



HAL
open science

Etude du financement des investissements et des revenus des producteurs de porcs : compte-rendu d'avancement des travaux

Didier Aubert, François Merle

► To cite this version:

Didier Aubert, François Merle. Etude du financement des investissements et des revenus des producteurs de porcs : compte-rendu d'avancement des travaux. [Contrat] 1973. hal-02859580

HAL Id: hal-02859580

<https://hal.inrae.fr/hal-02859580>

Submitted on 8 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

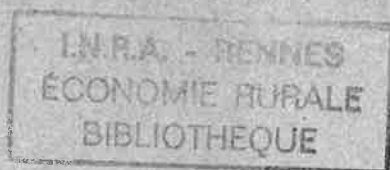


Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

CENTRE REGIONAL DE RECHERCHES DE SOCIOLOGIE
ET D'ECONOMIE RURALES

65, rue de Saint-Brieuc
35042 Rennes Cédex

INRA - ESA
RENNES
DA n° 7

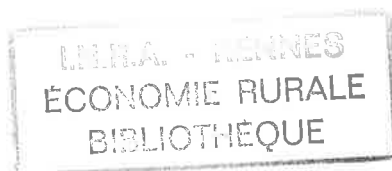


ETUDE DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS
ET DES REVENUS DES PRODUCTEURS DE PORCS

Compte-rendu d'avancement des travaux

Octobre 1973

Didier AUBERT
François MERLE



Présentation	p. 1
I - Analyse des résultats fournis par le réseau comptable	p. 7
I-1. Données pour l'exercice 1972	p. 7
I-2. Comparaison inter-années	p. 19
II - Analyse des résultats des exploitations de l'enquête "Porcs"	p. 23
Annexes	p. 30

Le but de l'étude étant d'analyser les revenus et les problèmes de financement des producteurs de porcs, il a été nécessaire de trouver un nombre de données assez important correspondant à des exploitations qui reflèteraient au mieux la situation de la production porcine dans l'Ouest. Le Réseau d'Information comptable agricole de la C.E.E. nous a fourni l'échantillon qui semblait le plus proche de ce dont nous avons besoin. En effet, "selon le règlement portant création du RICA, celui-ci a pour but de recueillir les "données comptables" nécessaires notamment à la "constatation annuelle des revenus des exploitations agricoles" et à "l'analyse du fonctionnement économique de ces exploitations" (1). A côté de renseignements concernant la structure d'exploitations relativement représentatives il nous apporte des résultats économiques complets et sur plusieurs exercices puisque le réseau a été instauré en 1968.

Pour mener à bien notre étude à partir de ces données, nous allons donc combiner deux démarches :

1. description de la production porcine par rapport aux autres productions. Le réseau comptable ne nous fournit pas des résultats d'ateliers spécialisés uniquement sur la production porcine, sauf exceptions. Par contre, certains des systèmes de production qui ont été définis dans le réseau reposent pour une part importante sur la production porcine. On peut donc comparer ces systèmes avec d'autres où ce sont d'autres productions qui dominent.

2. description des caractéristiques propres aux exploitations porcines. A l'intérieur des catégories où le porc joue un rôle prépondérant il semble nécessaire d'individualiser différents types d'exploitation et d'approfondir ainsi la description des exploitations porcines qui aura été faite à partir de la démarche présentée dans le paragraphe précédent.

Pour ces deux démarches nous disposerons de deux types de données.

1. Les publications du réseau comptable. Elles indiquent pour chaque catégorie d'exploitations les valeurs d'un certain nombre de critères. Mais il se pose un problème de délais de publication pour disposer de données suffisamment complètes. Par exemple on ne dispose actuellement pour 1972 que des valeurs d'une quinzaine de critères à partir d'un dépouillement rapide (publication provisoire n°11 de la série document de travail RICA).

2. Nous avons pu accéder aux dossiers mécanographiques ainsi qu'aux documents d'enregistrements des exploitations du réseau que nous avons sélectionnées pour leur production porcine (2), grâce à l'amabilité des Directeurs des Services Régionaux de statistiques agricoles des régions-programmes de la circonscription 14 de

(1) "Les disparités d'évolution du revenu agricole de 1970 à 1971" par R. CARLES, Economie et Statistiques n°43 - mars 1973 - p. 15.

(2) Les exploitations ont été sélectionnées sur les critères suivants : 10 truies présentes en moyenne au cours de l'année ou 50 porcs à l'engrais ou toute autre combinaison donnant le même résultat, une truie étant considérée comme équivalente à 5 porcs à l'engrais.

Bruxelles (Bretagne - Pays de Loire - Poitou-Charentes). Nous disposons ainsi de données complémentaires concernant les investissements et les prêts pour la production porcine ainsi que les mouvements d'animaux. Malheureusement, il ne nous a pas été possible d'obtenir certains renseignements techniques sur la production porcine qui auraient pu aider à expliquer certaines caractéristiques économiques ou financières de notre échantillon. Pour collecter ces données, il aurait fallu passer sur les exploitations et revenir sur les enregistrements de l'exercice 1972, ce qui n'a pas été possible.

Ce rapport a pour objet de rendre compte du point où nous en sommes dans notre étude. Etant donné l'étape où nous nous trouvons, il est essentiellement descriptif.

Une première partie de ce compte-rendu est destinée à comparer les résultats des exploitations orientées vers la production porcine et ceux des autres exploitations à partir du dépouillement rapide des comptabilités de l'échantillon global du RICA pour 1972.

Ces données ont été publiées sous forme de tableaux indiquant pour chaque catégorie d'exploitations et pour chaque circonscription :

I - Appareil de production

- A. Terre : SAU dont FVD et fermage
- B. Capital d'exploitation
- C. UTA et UTAF

II - Produit

- a) par exploitation : Produits Bruts total, végétal, animal
- b) par ha Produit Brut total

III - Charges

- a) par exploitation - Charges réelles
- b) par hectare "

IV - Principaux résultats

- a) par exploitation - Résultat brut d'exploitation
 - Résultat net d'exploitation
 - Situation nette en fin d'exercice.
- b) par unité travailleur annuelle
 - Revenu agricole par UTA familiale

A partir de ces valeurs (1) nous avons essayé de voir quelles étaient les caractéristiques de la production porcine ou plutôt des exploitations la pratiquant par rapport aux exploitations où elle n'existe pas (ou trop peu pour être prise en considération).

(1) A ce jour (fin octobre 1973) le document issu du dépouillement rapide n'a pas été approuvé par les instances représentatives du RICA. Ces données ~~ne~~ sont donc avancées sous réserve.

Dans une seconde partie nous aborderons l'étude des caractéristiques des exploitations porcines retenues pour notre échantillon. Pour cela, nous essayerons d'individualiser plusieurs groupes et nous comparerons leurs caractéristiques entre elles et avec les données moyennes des exploitations du RICA orientées sur la production porcine, publiées, et déjà utilisées dans la première partie. Nous devons préciser par ailleurs que notre échantillon n'est pas encore complet, les comptabilités des exploitations retenues dans les départements des Pays de Loire et de Poitou-Charentes ne nous étant pas encore parvenues).

Quelques remarques préliminaires : termes utilisés

Comme la plus grande partie de l'étude a été faite à l'aide de données du RICA, il est indispensable d'employer pour les conclusions la même terminologie que le Réseau Comptable.

Les exploitations sont regroupées en orientations technico-économiques. Chaque O. T. E. est déterminée sur la base de la valeur monétaire estimée de tous les produits marchands de l'exploitation. De plus, il est retenu 5 tranches de S. A. U. ce qui fait que l'échantillon est divisé en un grand nombre de strates assez homogènes.

Les résultats sont donnés en termes de production brute, produit brut, valeur ajoutée brute, résultat brut d'exploitation, résultat net d'exploitation et revenu du travail.

Production brute : la production brute correspond à la production commercialisée, prélevée en nature, stockée et intraconsommée de l'exercice.

Intraconsommation : Elle comprend l'intraconsommation des produits des cultures non fourragères et l'intraconsommation d'aliments du bétail. L'intraconsommation des produits des cultures non fourragères est la partie de la production de ces produits utilisés, dans l'exploitation, pour l'alimentation du bétail. Les produits des cultures fourragères ne figurent pas dans l'intraconsommation.

Produit brut : le produit brut correspond à la production brute moins l'intraconsommation c'est-à-dire à l'agrégat suivant :

montant des ventes + montant des prestations en nature + montant des productions d'immobilisations + montant de la variation d'inventaire (fin d'exercice - début d'exercice) - montant des achats d'animaux.

Valeur ajoutée brute : la valeur ajoutée brute correspond à la différence entre la valeur des biens et services produits (produit brut) et celle des biens et services utilisés dans le processus de production (consommations intermédiaires).

Résultat net d'exploitation : le résultat net d'exploitation est le revenu agricole du groupe familial (pour les membres de la famille non rémunérés par un salaire).

Il s'agit donc d'un revenu mixte. L'intérêt particulier de cette notion tient à son mode de calcul qui fait seulement intervenir des flux réels.

Le résultat net d'exploitation est également exprimé par unité-travailleur familiale. L'unité travailleur annuelle (UTA) est la prestation d'une personne travaillant 280 jours par an. Une personne compte au plus pour une unité travailleur annuelle. Pour les personnes qui travaillent moins de 280 jours par an, on obtient le nombre d'UTA correspondant en divisant par 280, le nombre de journées de travail.

Revenu du Travail : le revenu du travail correspond au résultat net d'exploitation augmenté des salaires et charges sociales.

- Situation nette : (avant résultat) c'est la différence en fin d'exercice entre le total de l'actif et le total du passif exigible auquel on ajoute le résultat de l'exercice. C'est un indicateur de la richesse de l'entreprise.

Désignation simplifiée des orientations technico-économiques
(Ordre de présentation des résultats)

Code

- 111 Agriculture générale
- 112 Horticulture
- 110 Agriculture générale et horticulture
- 120 Terres arables et cultures permanentes
- 130 Terres arables et bovins
- 140 Terres arables et porcins-volailles
- 223 Cultures fruitières
- 224 Viticulture
- 225 Oléiculture
- 220 Cultures permanentes diverses
- 210 Cultures permanentes et terres arables
- 230 Cultures permanentes et bovins
- 240 Cultures permanentes et porcins-volailles.
- 336 Bovins
- 337 Ovins-Caprins
- 330 Bovins et ovins-caprins
- 310 Bovins et terres arables
- 320 Bovins et cultures permanentes
- 340 Bovins et porcins-volailles
- 448 Porcins
- 449 Volailles
- 440 Porcins et volailles
- 410 Porcins-volailles et terres arables
- 420 Porcins-volailles et cultures permanentes
- 430 Porcins-volailles et bovins
- 550 Pas d'orientation générale dominante.

DELIMITATION DES CLASSES D'EXPLOITATION

(A) ORIENTATION TECHNICO-ECONOMIQUE (O.T.E.)

Schéma de classification

(Définition des classes d'exploitation)

Orientation générale	Orientation particulière	Code	Caractéristiques de classe
I. Production des terres arables (à l'exception des cultures fourragères)	orientée	vers l'agriculture générale (A)	111
		vers l'horticulture (légumes et fleurs) (B)	112
		vers l'agriculture générale et l'horticulture (A et B)	110
	combinée	avec des cultures permanentes	120
		avec élevage dépendant du sol	130
		avec élevage indépendant du sol	140
II. Production des cultures permanentes	orientée	vers la culture fruitière (C)	223
		vers la viticulture (D)	224
		vers l'oléiculture (E)	225
		vers au moins deux de ces orientations particulières (C, D ou E)	220
		combinée	avec production des terres arables
	avec élevage dépendant du sol		230
III. Production des cultures fourragères et de l'élevage dépendant du sol (équins, bovins, ovins, caprins)	orientée	vers l'élevage bovin (F)	336
		vers l'élevage ovin et caprin (G)	337
		vers l'élevage bovin, ovin et caprin (F et G)	330
	combinée	avec production des terres arables	310
		avec cultures permanentes	320
		avec élevage indépendant du sol	340
IV. Production de l'élevage indépendant du sol (porcins et aviculture y compris autres petits animaux)	orientée	vers l'élevage porcine (H)	448
		vers l'aviculture (K)	449
		vers l'élevage porcine et l'aviculture (H et K)	440
	combinée	avec production des terres arables	410
V. Aucune orientation générale dominante	avec cultures permanentes	420	
	avec élevage dépendant du sol	430	
		550	

(B) SUPERFICIE

(Superficie agricole utilisée)

Code	Caractéristiques de classe
1	< 5 ha S.A.U.
2	5 — 10 ha S.A.U.
3	10 — 20 ha S.A.U.
4	20 — 50 ha S.A.U.
5	≥ 50 ha S.A.U.

I - ANALYSE DES RESULTATS FOURNIS PAR LE RESEAU COMPTABLE

I- 1. Données pour l'exercice 1972

Nous avons utilisé pour cette partie de l'étude les résultats publiés par le Bureau Commun du RICA en août 1973 (document n°11, provisoire) concernant l'exercice 1972.

Pour les différentes catégories présentes dans la circonscription les résultats nets d'exploitation (R. N. E.) obtenus sont les suivants :

1. viticulture-vins A. O. C. 20-50 ha - 143 736 F. En fait, il s'agit des vignobles du Val de Loire et des Charentes. Ils ne nous intéressent pas ici.
2. bovins mixtes, 50-100 ha 98 183 F
3. bovins viande, 50-100 ha 98 053 F
4. cultures permanentes et bovins 90 164 F
5. viticulture vins A. O. C. 10-20 ha, 89 024 F
6. volailles 20-50 ha 85 210 F
7. porcins 20-50 ha 83 498 F

La catégorie "Porcins, 10-20 ha" arrive ensuite en 8ème position avec un R. N. E. nettement inférieur : 68 260 F.

Quant aux O. T. E. Porcins-Volailles-Bovins, elles n'arrivent qu'en 13è position (20-50 ha : 57 798 F) et 23è position (10-20 ha : 41 041 F), les O. T. E. Bovins-Porcins ayant pour les mêmes classes de superficie des résultats supérieurs aux O. T. E. Porcins-Volailles - Bovins.

Si nous voulons étudier les caractéristiques des résultats obtenus et des moyens mis en oeuvre, il est préférable, dans un premier temps, d'éliminer certaines catégories particulières :

- celles dont les superficies sont plus faibles ou plus importantes que celles où l'on retrouve les O.T.E. avec élevages indépendants de sol. Il s'agira notamment des catégories avec horticulture ou des exploitations orientées sur la production de la viande et supérieures à 50 ha,

- les exploitations viticoles dont les caractéristiques, les résultats et la localisation géographique nous permettent d'en faire un cas particulier.

I - 1.1 Analyse par critère des caractéristiques des catégories

Comme les systèmes de production à dominante porcins ou volailles se retrouvent uniquement sur les tranches de superficies 10-20 et 20-50 ha, nous n'avons retenu pour cette partie que 9 O.T.E. soit 17 catégories (l'O.T.E. Bovins-Viande n'étant pas représentée pour les 10-20 ha).

a - Résultats obtenus

Produit Brut total (valeur exprimée en F)

	10-20 ha	20-50 ha
Ta-B	48 692	99 046
B-Ta	50 999	102 470
B-lait	67 328	112 127
B-viande	-	117 224
B-mixtes	76 026	116 772
B-PV	91 719	145 239
PV-B	105 074	177 584
P	244 486	308 433
V	288 674	185 469

- 10-20 ha. Le rapport entre les valeurs extrêmes est de 1 à 5. Le recours à une production indépendante du sol introduit une coupure mais on observe une coupure encore plus nette entre les systèmes très spécialisés et ceux pour lesquels la production bovine reste importante (B-PV et PV-B),

- 20-50 ha. Le rapport entre les valeurs extrêmes est de 1 à 3. Il existe encore une coupure mais elle est moins nette, sauf pour les exploitations très spécialisées sur la production porcine qui ont un produit brut global de loin supérieur aux autres O.T.E.

Résultat net d'exploitation (valeurs en Francs)

	10-20 ha	20-50 ha
Ta-B	24 300	54 044
B-Ta	27 120	52 014
B Lait	36 076	59 844
B viande	-	43 190
B mixte	44 524	67 721
B-PV	43 049	68 108
PV-B	41 041	57 798
P	68 260	83 498
V	63 251	85 210

Les O.T.E. très spécialisées sur des productions indépendantes du sol obtiennent des résultats nettement supérieurs aux autres O.T.E. et ceci apparaît plus clairement pour la classe de surface 10-20 ha que pour la classe 20-50 ha où l'éventail des R.N.E. est moins ouvert. Les O.T.E. à production porcine ou avicole relativement importante obtiennent un R.N.E. peu différent des exploitations ne pratiquant pas ces productions.

Ces constatations sur le R.N.E. se retrouvent-elles sur d'autres indicateurs du résultat ?

Résultat net d'exploitation par travailleur familial (RNE/UTAF)

	10-20 ha	20-50 ha
Ta-B	13 093	32 743
B-Ta	14 820	26 187
B Lait	32 279	35 658
B viande	-	42 607
B mixte	27 038	36 689
B-PV	24 574	38 779
PV-B	23 714	42 305
P	36 408	42 777
V	35 774	47 369

Les écarts constatés sont moins nets, les O.T.E. porcines non très spécialisées (B-PV et PV-B) obtenant même des résultats par travailleur familial moins élevés que les O.T.E. à production bovine dominante, soit B-Lait, soit B mixte, pour la tranche SAU de 10 à 20 ha.

En ce qui concerne la classe 20-50 ha, les exploitations très ou moyennement spécialisées sur la production porcine ou avicole, obtiennent des résultats comparables à la spécialisation B-viande mais ces résultats sont moins nettement supérieurs à ceux des autres O.T.E.

Si l'on se reporte à ce qui a été dit du R.N.E. par exploitation, l'écart qui caractérisait les exploitations très spécialisées sur la production porcine s'est estompé quand on passe au RNE/UTAF pour la classe 10-20 ha alors que les OTE moins spécialisées PV-B et B-PV obtiennent des résultats par tête assez nettement inférieurs à ceux des exploitations bovines.

La première remarque reste valable pour la classe de surface 20-50 mais non la seconde. Il semble donc que l'intensification de la production auquel correspond l'adoption de la production porcine ou avicole, s'il permet d'atteindre de meilleurs résultats pour l'exploitation dans son ensemble, ne donne pas des résultats nettement meilleurs, par travailleur familial - notamment pour la classe 20-50 ha.

Situation nette fin d'exercice

	10-20 ha		20-50 ha	
	SN(F)	FVD/SAU totale	SN (F)	FVD/SAU totale
Ta B	116 181	0,68	203 983	0,56
B Ta	92 918	0,50	148 168	0,44
B Lait	98 566	0,43	114 152	0,25
B viande	-	-	129 257	0,31
B mixte	116 062	0,46	140 435	0,22
B-PV	118 571	0,39	206 415	0,42
PV-B	104 991	0,46	212 981	0,54
F	161 790	0,53	253 145	0,44
V	238 151	0,63	213 023	0,53

La situation nette en fin d'exercice indique la richesse de la famille vivant sur l'exploitation à la fin de l'exercice. Elle regroupe des éléments du capital d'exploitation et les terres en faire-valoir direct.

On retrouve la différence entre P et V et les autres O.T.E. pour 10-20 ha ainsi qu'entre P, V, PV-B et B-PV et les autres O.T.E. pour la tranche 20-50 ha S.A.U. Ces exploitations ont donc des situations nettes fin d'exercice nettement supérieures aux autres O.T.E. La part des terres en faire-valoir direct est légèrement supérieure dans ces O.T.E. ainsi que dans l'O.T.E. terres arables et bovins.

b - Moyens de production mis en oeuvre

S.A.U.

Comme la superficie est l'un des critères pris en considération pour la définition des catégories, les différences observées d'un groupe à l'autre sont assez limitées.

Les exploitations porcines de 20-50 ha auraient une superficie moyenne un peu plus faible que les autres O.T.E.

U.T.A. et U.T.A.F.

	10-20 ha			20-50 ha		
	U.T.A.	U.T.A.F.	UTAF/UTA	U.T.A.	U.T.A.F.	UTAF/UTA
Ta-B	1,88	1,75	0,93	1,91	1,73	0,90
B-Ta	1,86	1,82	0,97	2,26	2,05	0,90
B lait	1,54	1,50	0,97	1,84	1,76	0,95
B viande	-	-	-	1,68	1,33	0,79
B mixte	1,70	1,69	0,99	2,01	1,90	0,94
B-PV	1,83	1,81	0,98	2,02	1,88	0,93
PV-B	1,82	1,81	0,98	2,29	1,92	0,83
P	1,86	1,82	0,97	2,23	2,02	0,90
V	2,38	1,90	0,79	2,06	1,81	0,87

Pour 10-20 ha, les effectifs de personnes travaillant sur les exploitations sont sensiblement les mêmes sauf pour les volaillers où en fait la différence provient d'une main-d'oeuvre salariée, les systèmes spécialisés sur la production bovine occuperaient une main-d'oeuvre légèrement plus faible.

Pour 20-50 ha, les exploitations des O.T.E., B-Ta, PV-B et P emploient plus de main-d'oeuvre. Le rapport

M. O. familiale

M. O. totale

reste à peu près constant sauf pour l'O.T.E. B viande qui par ailleurs n'emploie que 1,68 U.T.A. Cette catégorie d'exploitations est donc, du point de vue main-d'oeuvre au moins, assez nettement individualisée par rapport aux autres : moins de main-d'oeuvre et plus de travail salarié (0,33 U.T.A.). Si l'on regarde quelle est la valeur des U.T.A. salariés, on obtient pour les systèmes à production indépendante du sol des effectifs quelquefois assez importants : 0,38 U.T.A. salarié pour les PV-B, 0,25 pour les V et 0,21 pour les P.

L'intensification par recours à une production hors-sol dans le cas de l'aviculture 10-20 et par recours à un élevage avicole ou porcin pour les exploitations de 20 à 50 ha s'est donc faite avec le concours d'une main-d'oeuvre salariée mais qui reste peu importante puisqu'elle ne correspond qu'à 15-20 % du travail fourni sur les exploitations.

Capital d'exploitation

	10-20 ha		20-50 ha	
	C.E. (F)	CE/U.T.A.	C.E.	CE/U.T.A.
Ta-B	65 405	34 789	129 482	67 791
B-Ta	67 412	36 243	122 733	54 306
B Lait	78 453	50 943	138 365	75 196
B viande	-	-	149 438	88 951
B mixte	93 214	54 831	157 410	78 313
B-PV	108 904	59 510	174 981	86 624
PV-B	109 821	60 341	189 286	82 657
P	197 947	106 423	278 074	124 696
V	215 299	90 461	183 467	89 061

Pour 10-20 ha, les O.T.E. spécialisées mettent en oeuvre un capital d'exploitation très nettement supérieur aux O.T.E. moins spécialisées ou autres puisqu'on va du simple au double, la différence étant moins nette quand l'on s'arrête aux valeurs du capital d'exploitation/U.T.A.

Pour 20-50 ha, les différences constatées sur les capitaux d'exploitation sont moins nettes. La discontinuité observée dans l'autre classe de superficie ne se retrouve d'une manière nette que pour les éleveurs très spécialisés sur les porcs. Le capital d'exploitation par exploitation croît quand même des systèmes de production dépendant du sol à ceux indépendant du sol, avec une légère discontinuité entre B-PV et Bovins (174 981 F contre 157 410 F). Par contre, on ne la retrouve pas pour le capital d'exploitation/U.T.A. sauf pour les "Porcins".

Chargés réelles et amortissements

SAU O.T.E.	10-20 ha			20-50 ha		
	C.R.	CR/PB	Am.	C.R.	CR/PB	Am.
Ta-B	48 692	0,50	3 339	99 046	0,45	6 829
B-Ta	50 999	0,47	4 174	102 470	0,49	5 988
B lait	67 328	0,46	3 547	112 127	0,47	6 992
B viande	-	-	-	117 224	0,63	5 190
B mixte	76 026	0,41	6 843	116 772	0,42	5 680
B-PV	91 719	0,53	5 847	145 239	0,53	9 040
PV-B	105 074	0,61	6 475	177 584	0,67	11 278
P	244 486	0,72	11 760	308 433	0,73	16 910
V	288 674	0,78	15 336	185 469	0,54	11 013

Le niveau des charges réelles donne une idée de l'importance des échanges avec l'extérieur pour l'ensemble des activités de l'exploitation. Les valeurs relevées pour les différentes catégories indiquent des variations assez marquées entre les systèmes de production en présence. On peut facilement individualiser plusieurs niveaux.

10-20 ha TaB et BTa ont des valeurs des C.R. inférieures ou égales à 51 000 F, les deux O.T.E. à dominante principale bovine occupent un niveau intermédiaire entre ces O.T.E. et les systèmes avec production indépendante du sol dominante ou non. Ceci correspond au fait que pour ces productions il est nécessaire de faire appel à l'extérieur, notamment pour l'approvisionnement en aliments du bétail.

20-50 ha On peut encore constater que sur les O.T.E. avec élevage hors sol le niveau des charges réelles est plus haut que pour les O.T.E. où ces productions n'apparaissent pas. L'O.T.E. porcine a un niveau de C.R. particulièrement élevé, il correspond à un système de production très dépendant de l'extérieur.

Autant que le niveau des charges réelles, c'est le rapport charges réelles/ Produit Brut qu'il serait intéressant d'étudier. Il devrait permettre une analyse des systèmes de production en présence. Nous avons calculé les valeurs de ce rapport ; des différences assez importantes apparaissent entre les catégories d'exploitation, les systèmes avec élevages hors sol ayant plus recours à l'extérieur que les autres. Mais si l'on veut aller plus loin dans la description des systèmes de production avec ce critère il faudrait individualiser plusieurs composants des deux termes du rapport (par exemple, main-d'oeuvre salariée, fermage, amortissement pour le numérateur, ce qui n'a pas été fait pour l'instant.

Pour l'amortissement il est très facile de diviser les catégories en deux groupes à des niveaux d'investissement sont comparables, d'une classe de superficie à l'autre :

1. catégories à amortissements élevés

P et V pour la tranche SAU de 10 à 20 ha

B-P V, PV-B, P et V pour la tranche 20-50 - P 20-50 et V10-20 ayant d'ailleurs des niveaux d'amortissement supérieurs à ceux de ce groupe.

2. catégories à amortissements modérés les autres.

Du point de vue amortissement on est donc en présence de deux groupes d'exploitations : les uns ont des amortissements dépassant 10 000 F/an ce qui correspond à des investissements particulièrement élevés. Nous verrons plus loin que ceci correspond également à une productivité du travail particulièrement forte. Dans les autres catégories le rôle des investissements dans les systèmes d'exploitation est moins important.

De cette première partie portant sur la comparaison de catégories d'exploitations appartenant aux mêmes tranches S.A.U. nous pouvons pour l'instant tirer quelques conclusions.

- Pour 10-20 ha les exploitations Porcins et Volailles obtiennent de meilleurs résultats globaux correspondant à un produit brut global beaucoup plus élevé ainsi qu'à des charges proportionnellement plus importantes.

Ceci est obtenu avec un capital d'exploitation nettement plus important (les amortissements sont eux aussi plus importants et de loin), mais la main-d'oeuvre employée reste familiale sauf pour les volaillers où les salariés fournissent plus de 20 % du travail effectué sur l'exploitation.

Ces résultats globaux nettement plus importants sont accompagnés d'une situation nette en fin d'exercice elle aussi beaucoup plus élevée.

Les résultats par U.T.A.F. restent plus importants pour ces

exploitations mais la différence avec les autres O.T.E. est moins marquée.

- Les systèmes où la production porcine intervient en deuxième position occupent pour certains critères (PB, capital d'exploitation, amortissement) une place intermédiaire entre les exploitations Porcins ou Volailles et celles où ces productions n'apparaissent pas. Cependant, ils obtiennent des résultats finaux moins intéressants que ces derniers en ce qui concerne le RNE/UTAF et, d'une manière un peu moins marquée, la situation nette.

et PV-B Il semble donc que l'intensification des exploitations sur des productions indépendantes du sol pour les O.T.E., B-PV ne leur permette pas d'obtenir des résultats nettement meilleurs que les exploitations n'ayant pas suivi cette intensification, bien qu'elle aient à mettre en oeuvre des moyens supérieurs à surface égale.

- Pour 20-50 ha. Les différences ne se situent pas aux mêmes niveaux. Elles sont moins marquées pour les exploitations à élevage hors sol prépondérant, sauf peut-être pour l'O.T.E. Porcins, l'O.T.E. Volailles se rapprochant du groupe des autres O.T.E.

Par contre, les exploitations des O.T.E., B-PV et PV-B tant par leurs caractéristiques que par leurs résultats se sont séparées des exploitations où dominent les productions végétales ou animales dépendant du sol. Elles se rapprochent des autres exploitations avicoles ou porcines. Ceci correspond probablement au fait que sur ces exploitations, à ce niveau de superficie, la production porcine ou avicole, même secondaire a été réellement intensifiée (ceci est bien confirmé par le niveau des investissements mais apparaît moins clairement à l'examen du rapport CR/PB). Cette intensification se traduit au niveau des caractéristiques des exploitations et des résultats. Par contre, dans la tranche SAU 10-20 ha, sur les exploitations de ces O.T.E., la production porcine, même si elle était relativement importante était plutôt "traditionnelle".

I - 1.2 Relations entre les critères étudiés

- Après avoir décrit les valeurs des principaux critères caractéristiques des moyens mis en oeuvre et des résultats obtenus pour l'exercice 1972, nous allons essayer de décrire quelques relations entre les critères présentés plus haut.

En fait, nous retiendrons (tableau 1) :

- capital d'exploitation et capital d'exploitation/UTA,
- Produit Brut total et PB/UTA, indicateur de la productivité du travail
- RNE et RNE/UTAF.

- Nous avons calculé les coefficients de corrélation et les droits de régression existant entre les critères et ceci a été fait pour l'ensemble des catégories, y compris les grandes surfaces (50-100 ha SAU) et les petites (05 et 5-10 ha), à l'exclusion des catégories viticoles (on retrouve cependant la vigne dans les OTE 230 et 320 où le chiffre 2 correspond aux cultures permanentes (vigne et arboriculture).

- Il aurait été nécessaire de pondérer les données utilisées pour chaque catégorie par ses effectifs, chacune étant d'importance très variable. Nous ne l'avons pas fait dans cette partie.

En fait, pour la circonscription 14, 230 000 exploitations sur un total de 300 000 (70 %) appartiennent à 12 catégories sur les 50 représentées. Les catégories - avec élevage indépendant du sol - étudiées dans les paragraphes précédents regroupaient :

340-3	18 800	
340-4	10 500	
340-2	8 500	(non représentées dans le RICA)
430-3	5 400	
430-4	3 700	
430-2	1 800	(non représentées dans le RICA)
448-3	1 000	
449-2	600	(non représentées dans le RICA)
448-2	500	
448-4	500	
449-4	400	

soit un total de 51 700 exploitations.

C'est dans cet ensemble que l'on retrouve les exploitations de la circonscription qui produisent des porcs. Si l'on reprend les critères utilisés pour sélectionner l'échantillon retenu pour notre étude, on trouve, pour la circonscription, les effectifs suivants (au I.XII.71) :

- Elevages ayant au moins 10 truies : 15 300 (sur 215 000 élevages ayant au moins une truie - ces 15 300 exploitations élèvent 378 900 truies sur 1 347 400 recensées en France).

- Elevages ayant au moins 50 porcs charcutiers : 6 300 (sur 52 600 engraisant au moins un porc mais ces 6 300 exploitations correspondent à 975 100 porcs sur 4 055 000 existant dans le pays à cette date).

En fait, les définitions retenues pour les animaux ne correspondent pas exactement et il nous faudra approfondir la comparaison mais on peut déjà resituer les exploitations concernées par notre étude dans l'ensemble des exploitations de la circonscription : elles sont numériquement peu importantes. Ceci permet de relativiser dans la partie suivante la place des catégories qui nous intéressent puisqu'à côté de la comparaison dans les systèmes de production, il faudra avoir présenté à l'esprit l'importance numérique des catégories où on les retrouve, qui est d'ailleurs illustrée dans le graphique 1 bis.

RNE et capital d'exploitation

La relation est très nette. Le coefficient de corrélation est $r = 0,91$ et l'équation de la droite de régression est $y = 9220 + 0,32x$; la valeur calculée pour le F du test de Fisher est de 114,48 pour un F lu de $F(1,24 ; 0,01) = 7,82$. On peut donc considérer que la relation obtenue est très significative.

De même pour la relation entre le RNE/UTAF et le capital d'exploitation : $r = 0,86$
 $y = 9376 + 0,16 x$
 $F = 65,65$ (F lu = 7,82).

Les points correspondant aux valeurs prises en compte sont portés sur le graphique 1.

Les systèmes de production où les élevages indépendants du sol jouent un rôle important mobilisent - pour des superficies inférieures aux systèmes de production où ces élevages n'interviennent pas - des capitaux d'exploitation comparables (exception faite pour 230-3 où l'on a vigne et / ou arboriculture). Ce sont notamment les systèmes très spécialisés sur le porc qui ont les capitaux d'exploitation les plus élevés.

Cependant ces systèmes de production obtiennent des résultats globaux en général inférieurs (cf. 335-5 ou 230-3 par rapport à 449-3 et 332-5 par rapport à 448-4).

Pour les éleveurs moins spécialisés (430 et 340) les niveaux des capitaux d'exploitation ne sont pas nettement plus élevés que les systèmes avec élevages dépendant du sol ou avec production végétale. Mais les 430 (PV-B) obtiennent des résultats inférieurs aux catégories moins spécialisées sur les productions hors sol (340 = B-Pv) ou n'en ayant pas, à capital d'exploitation comparable.

Comme dans la partie précédente, on remarquera que les catégories 430-3 et 340-3 sont très proches l'une de l'autre.

Après avoir testé cette relation, nous avons constaté qu'il en existait également une entre RNE et capital d'exploitation/UTA mais qu'il n'y en avait pas entre RNE et capital d'exploitation/SAU. Ceci est normal puisque figurent dans le groupe un certain nombre de catégories où la production ne dépend pas ou pas beaucoup de la superficie.

RNE et capital d'exploitation par travailleur (cf. graphique 2)

Il existe une bonne corrélation entre ces deux critères :
 $r = 0,79$
 $y = 11\ 935 + 0,64 x$
 $F = 38,68$ (F lu = 7,95).

Le graphique 2 fait apparaître des hauts niveaux de capital d'exploitation par travailleur pour les catégories avec élevage indépendant du sol. C'est dans ces catégories que l'on trouve les valeurs les plus élevées, caractéristiques d'un système de production très intensif puisque le capital d'exploitation par travailleur a le même niveau que dans les exploitations bovines de 50 à 100 ha :

- pour les exploitations très spécialisées de 10-20 ha,
- pour celles qui sont un peu moins spécialisées (430 et 340) de 20 à 50 ha.

Or, malgré cette caractéristique, les résultats des catégories où les productions hors-sol sont importantes (449, 448 et 430) sont plutôt inférieurs à la moyenne - compte tenu de la valeur élevée de C.E./UTA.

RNE et Productivité du travail (PB/UTA) (graphique 3)

La corrélation est encore assez nette bien que moins marquée :

$$r = 0,62$$

$$y = 27\ 818 + 0,45 x$$

$$F = 15,42 (F_{lu} = 7,82)$$

La productivité du travail est nettement plus élevée chez les éleveurs très spécialisés en porcs ou en volailles. Pour des niveaux de productivité comparables (zone 6 500 à 8 000 F) les systèmes de production avec élevage dépendant du sol obtiennent des résultats globaux moins intéressants que les systèmes avec bovins.

Si l'on prend en considération les O.T.E. pour une même classe de superficie, plus les productions porcines ou avicoles, sont importantes, plus la productivité du travail est grande. Mais les différences dans les valeurs de la productivité du travail ne se retrouvent qu'en partie dans les résultats nets d'exploitation :

- pour la classe 10-20 ha, la productivité du travail varie de 25 900 (130-3) à 131 444 (448-3) alors que le RNE varie de 24 300 (130-3) à 82 600 (448-3).
- pour la classe 20-50 ha, elle varie de 45 340 (310-4) à 138 310 (448-4) alors que le RNE est compris entre 43 190 (332-4) et 85 210 (449-4).

Dans les systèmes où les élevages hors sol sont importants, la productivité du travail est élevée. Ils obtiennent, à superficie comparable, des résultats nets d'exploitation supérieurs aux autres systèmes de production, mais les différences constatées dans les niveaux de productivité du travail ne se trouvent pas dans celles observées sur les revenus d'exploitation.

A productivité du travail égale, entre différentes catégories d'exploitation, les catégories avec élevage hors sol ont des résultats net d'exploitation inférieurs aux autres catégories d'exploitation.

RNE/UTAF et PB/UTA (graphique 3)

Si l'on considère maintenant les RNE/UTAF, ils sont eux aussi en relation avec le produit brut d'exploitation :

$$\begin{aligned} r &= 0,64 \\ y &= 17\,507 + 0,24 x \\ F &= 16,61 \quad (F_{lu} = 7,95) \end{aligned}$$

- pour la classe 10-20 ha, les O.T.E. nettement spécialisées sur les élevages indépendants du sol obtiennent des résultats légèrement supérieurs aux autres O.T.E. mais avec un niveau de productivité du travail particulièrement élevé. Les résultats par travailleur familial pour les O.T.E. 430 et 340 ne sont pas beaucoup plus élevés que ceux des autres O.T.E. : ils se situent dans la moyenne alors que leur productivité du travail est supérieure à celles des autres O.T.E.

- pour la classe 20-50 ha, les exploitations très spécialisées obtiennent des résultats très peu supérieurs avec une productivité du travail supérieure de moitié aux autres O.T.E.

Les O.T.E. moins spécialisées 430 et 340 ont des résultats par travailleur familial relativement comparables aux O.T.E. non spécialisées sur les élevages indépendants du sol. Leur productivité du travail est d'ailleurs peu différente de celle de ces O.T.E.

Les observations faites lors de l'étude par critère des caractéristiques des catégories se retrouvent donc en grande partie dans cette deuxième phase :

- importance du produit brut et des moyens mis en oeuvre sur les catégories d'exploitation où les élevages indépendants du sol jouent un grand rôle,

- niveaux pas toujours supérieurs des résultats pour ces catégories d'exploitations,

- caractéristiques comparables des 430 et 340 pour la classe 10-20 ha, ces O.T.E. se rapprochant des exploitations sans élevage indépendant du sol. Pour la classe 20-50 ha, elles se rapprochent des exploitations très spécialisées sur les productions indépendantes du sol.

La deuxième partie a permis de mieux structurer ces observations ; les systèmes de production et catégories en présence correspondent à des niveaux d'utilisation ou de combinaison des moyens de production différents. Si les résultats obtenus varient en raison directe des moyens mis en oeuvre,

d'une manière générale, leurs niveaux réels sont en fait très variables d'un système de production à un autre pour un même critère de référence. Les systèmes de production où les élevages indépendants du sol jouent un rôle important occupent une place à part. Ils se distinguent de ceux des mêmes classes de surface par un processus de production faisant davantage appel à l'extérieur, avec des moyens de production par travailleur plus importants et une productivité du travail plus élevée. Malgré ces caractéristiques, leurs résultats sont comparables en fait aux exploitations des autres O. T. E. pour l'année 1972.

I-2. Comparaison inter années (données provisoires du réseau comptable)

Pour effectuer cette comparaison, nous nous heurtons au problème de la non permanence de l'échantillon.

Les catégories auxquelles nous nous intéressons particulièrement n'ont pas toujours existé.

Parmi les 8 qui retiennent plus particulièrement notre attention, 3 seulement ont existé sur toute la période : 430-3 et 340-3 et 4. Les 5 autres sont apparues progressivement : en 1969, 449-3 et 430-4 ; en 1970 : 449-4 et 448-4 ; 448-3 en 1971.

En plus, l'évolution constatée dans les valeurs d'une année sur l'autre s'explique par la variation réelle de la valeur du critère en question mais aussi par les changements dans la composition de chaque catégorie. Or, ce sont en général des exploitations marginales par rapport à chaque groupe qui quittent ou intègrent la catégorie à chaque nouvel exercice. Si bien qu'il n'est pas significatif d'effectuer certaines comparaisons et de vouloir en tirer trop de conclusions à partir des données globales moyennes par catégories.

Pour les exercices 1972, 71 et 70, on dispose cependant de données sur l'échantillon constant des exploitations qui sont restées dans chaque catégorie d'un exercice sur l'autre.

Pour 1971 et 1970, ces données ne sont disponibles que pour la France entière. Toutes les catégories n'y sont pas représentées. Les 430, 448 et 449 sont notamment absentes. Nous ne pourrions donc utiliser les résultats de l'échantillon constant pour cette comparaison.

Pour les exercices 1972 et 1971, les résultats de l'échantillon constant ont été publiés au niveau France entière. Y figurent également les caractéristiques des exploitations des O.T.E. 430, 448 et 449. Ce sont ces données que nous allons parcourir maintenant. Quant aux autres années, compte tenu de remarques faites précédemment, nous attendrons de disposer de l'ensemble de notre échantillon pour pouvoir mener une analyse dynamique sur un groupe permanent d'exploitations.

Comparaison 1971-1972

Les données sont calculées pour la France entière mais en fait toutes les exploitations des catégories à élevage indépendant du sol se trouvent dans la circonscription 14. On remarquera en passant, qu'il n'en est pas de même des autres catégories qui regroupent également des exploitations situées dans d'autres circonscriptions.

RNE par exploitation (variations en indices de 72 sur 71)

	10-20 ha		20-50 ha	
	RNE	RNE/UTAF	RNE	RNE/UTAF
B-Ta	148	145	156	159
B-L	167	157	172	165
B Viande	207	171	240	249
B mixtes	236	207	179	176
B-PV	158	147	102	152
PV-B	167	163	137	140
P	136	122	152	151
V	111	111	196	217

Pour la classe 10-20 ha, les BE et B-PV suivent une progression moyenne par rapport aux bovins et supérieure à celle des exploitations plus spécialisées sur l'élevage indépendant du sol, notamment porcins et plus nettement, volailles.

Pour la classe 20-50 ha, les résultats des volaillers sont parmi ceux qui ont le plus augmenté mais comme cet échantillon ne contient que 3 exploitations, il faut mieux ne pas en tenir compte.

Les catégories P, PV-B et B-PV ont connu une progression inférieure aux autres catégories, notamment les B-PV qui n'ont pratiquement pas bougé en valeur globale alors qu'en valeur par travailleur familial, ils ont suivi la même variation que les catégories avec élevage indépendant du sol.

Les exploitations spécialisées sur la production porcine ont donc connu une augmentation inférieure aux exploitations spécialisées sur les productions bovines. A superficie égale, elles continuent cependant d'obtenir des résultats supérieurs aux autres OTE et comparables aux classes de superficie qui leur sont supérieures mais pour d'autres O.T.E.

On peut donc dire que l'on a un "rattrapage" partiel des catégories avec élevage de bovins sur celles avec élevage indépendant du sol.

A quoi cela correspond-il ?

Produit Brut et Charges réelles (variations en indices de 72/71)

	10-20 ha		20-50 ha	
	PB	CR	PB	CR
B-Ta	129	112	131	112
B-L	138	112	142	117
B viande	160	110	169	115
B mixte	153	108	142	112
B-PV	135	118	133	117
PV-B	131	95	127	123
P	119	113	131	125
V	103	101	116	73

Les variations en indice du produit brut montrent une augmentation plus élevée du produit brut dans les systèmes de production où la viande bovine est importante. Ceci est dû à l'augmentation des prix des bovins, plus marquée que celle des autres produits : lait, autres productions animales ou productions végétales.

En ce qui concerne les charges réelles pour la classe 10-20 ha, mis à part le cas des volaillers et les PV-B, il semble que les charges des exploitants spécialisés aient augmenté d'un niveau comparable ou légèrement supérieur à celui des non spécialisés. Pour les 20-50 ha, les PV-B et les P ont connu une croissance plus nette des charges réelles.

Il semble donc que le "rattrapage" des revenus des éleveurs de bovins puisse être attribué à une augmentation du prix de leurs produits plus importante que celle de leurs charges alors que pour les éleveurs spécialisés sur la production porcine une augmentation limitée de leur produit ait été accompagnée d'une élévation de leurs charges réelles.

Moyens mis en oeuvre (variations en indice 1972-1971)

	10-20			20-50		
	SAU	M.O.	C.d'exp.	SAU	M.O.	C. d'expl.
B-Ta	102	104	106	102	99	112
B-L	101	105	111	102	103	110
B viande	100	100	111	101	100	113
B mixte	100	107	113	100	100	115
B-PV	101	102	120	103	99	113
PV-B	101	102	116	107	104	118
P	100	107	126	100	97	118
V	101	103	95	107	86	82

Pour la SAU et la main-d'oeuvre, on n'observe pas de différence marquée. La main-d'oeuvre tend peut-être à décroître dans la classe 20-50 ha mais non dans la tranche 10-20 ha où il y a au contraire presque partout augmentation, même si celle-ci reste le plus souvent faible.

Le capital d'exploitation. En fait une variation de ce critère est due à la fois à l'évolution dans les niveaux d'investissement et aux différences d'inventaire d'une année sur l'autre et il faudrait individualiser les principales composantes du capital d'exploitation pour aller plus loin. A noter l'évolution du capital d'exploitation des volaillers. Peut-être correspond-elle à un non renouvellement d'amortissement ?

Les données dont nous disposons pour cette partie sont trop limitées pour que nous dépassions pour l'instant ces constatations.

II - ANALYSE DES RESULTATS DES EXPLOITATIONS DE L'ENQUETE "PORCS"

Les premiers résultats portent seulement sur quelques données de l'échantillon 1972. Ils ont été tirés pour déterminer la valeur de ce que nous avons collecté, avant de passer à vue exploitation mécanographique des renseignements recueillis.

Nous avons comparé les résultats provenant du dépouillement de notre enquête aux résultats des O. T. E. 430 et 448 du R. I. C. A. (O. T. E. spécialisées dans la production porcine). Cette première comparaison a une portée limitée car les données dont nous disposons actuellement ne correspondent qu'aux quatre départements bretons.

Nous avons scindé notre échantillon en cinq catégories :

- naisseurs (N),
- naisseurs - naisseurs/engraisseurs (N-N/E)
- naisseurs - engraisseurs (N/E)
- engraisseurs-naisseurs/engraisseurs (E-N/E)
- engraisseurs (E)

Chacune de ces catégories étant subdivisée en classes correspondantes aux O. T. E. du R. I. C. A. ce qui donne 15 classes puisque dans chaque catégorie, on retrouvait des exploitations réparties entre les O. T. E. 430, 448 et autres (449, 340 essentiellement).

La classification en 5 catégories a été réalisée d'après les critères suivants :

$$N : \frac{\text{Ventes de porcs charcutiers}}{\text{Ventes totales de porcs}} < 0,2$$

N-N/E intermédiaire entre N et N/E

$$N/E - 0,2 \leq \frac{\text{mouvements de porcelets}}{\text{nombre de porcs produits}} \leq 0,2$$

E-N/E intermédiaire entre N/E et E.

E. $\frac{\text{nombre de porcelets produits}}{\text{nombre de porcs produits}} < 10 \%$

Les premiers résultats ont été tirés pour les critères suivants : SAU - UTA - UTAF - capital d'exploitation - Produit Brut Total, résultat net d'exploitation ainsi que pour certaines de leurs combinaisons. Nous avons utilisé pour cette partie, pour chaque catégorie les regroupements suivants : 430-448 et "ensemble" c'est-à-dire l'ensemble des exploitations de la catégorie. Le tableau 2 donne les résultats sur lesquels nous avons travaillé ; il faut souligner que bien souvent le rapport de l'écart-type à la moyenne est élevé (supérieur à 40 %), ce qui indique une grande dispersion de valeurs utilisées. Enfin on rappelle que pour certaines classes, les effectifs sont en nombre assez restreint.

I -2.1 - Etude par critères

a - moyens mis en oeuvre

SAU

On note des disparités entre les classes de l'échantillon. Trois classes (E 430, E-N/E 448 et N/E 448) ont une superficie supérieure à celle des O.T.E. correspondants du R.I.C.A. et deux N 448 et N-N/E 448 ont une superficie inférieure.

D'une manière générale, les catégories N et N-N/E celles donc où le naissage prédomine ont une superficie inférieure à la moyenne du R.I.C.A. La catégorie E a à peu près la même superficie et les catégories E-N/E et N/E une superficie supérieure.

Main-d'oeuvre

Toutes les classes d'exploitation emploient une main-d'oeuvre comparable à celle de l'échantillon R.I.C.A. sauf les N 448 et les E 448. Dans la première classe, on a des valeurs faibles pour SAU et SAU/UTA. On peut penser que l'activité de naissage a permis de développer un élevage indépendant du sol avec des moyens disponibles en terre, travail et capital d'exploitation moins élevés. Le contraire se produit pour les engraisseurs où les capitaux d'exploitation sont élevés.

Le rapport UTA/UTAF fait ressortir que la main-d'oeuvre est essentiellement familiale sauf pour la classe E 430 et la catégorie E dans son ensemble.

Les engraisseurs emploient donc plus de main-d'oeuvre salariée que les autres catégories de producteurs et plus particulièrement les engraisseurs ayant pour activité seconde la production bovine (430). Par contre, en règle générale, les classes correspondant à l'O.T.E. 448 ont un rapport UTAF/UTA très élevé qui tendrait à prouver que la création d'ateliers hors sol a eu pour but d'utiliser au maximum la main-d'oeuvre familiale.

Capital d'exploitation

Pour l'O.T.E. 430, on constate une augmentation du capital d'exploitation des naisseurs aux engraisseurs. Cette augmentation est moins franche pour le capital d'exploitation par U.T.A. Les naisseurs investissent moins en bâtiments d'élevage et les engraisseurs ayant une plus grande surface ont plus de cheptel vif bovin, donc plus de capital d'exploitation.

Pour l'O.T.E. 448, on constate le même phénomène sauf pour les engraisseurs qui ont un capital d'exploitation faible par rapport aux autres catégories de la même O.T.E. Ceci peut être mis en relation avec la plus faible superficie de cette classe d'exploitation et surtout avec le nombre plus faible d'U.T.A. En effet quand on regarde les valeurs des capitaux d'exploitation/U.T.A., on constate que le niveau de critère pour les E est comparable à celui des E-N/E.

Produit Brut Total

Pour l'O.T.E. 430, on constate une augmentation des N aux E avec un décrochement très net à partir des N/E-E. Cela s'explique aisément par le fait que les E et N-E/E vendent des produits comparativement plus cher que les éleveurs où le naissage prédomine (un porc charcutier vaut environ quatre porcelets). Pour l'O.T.E. 448, le phénomène est semblable sauf pour les E qui ont un produit brut inférieur aux NE/E. Il faut noter aussi la faible valeur du produit brut chez les N 448 (nettement inférieure à celle des 448-3).

Pour les 448, les N-E, E-N/E et E ont un produit brut proche et voisin de la moyenne de l'O.T.E. 430, ce sont les N, N-N/E et N/E qui étaient les plus proches de la moyenne de l'O.T.E.

b - Résultats obtenus

Le résultat net d'exploitation

Ce dernier critère varie très irrégulièrement. Pour l'O.T.E. 430, relativement élevé dans la catégorie N, il diminue pour atteindre un minimum chez les N-E puis augmente pour arriver à un maximum chez les E. Le rapport RNE/UTAF subit la même variation. En fait, la variation dans le RNE correspond à deux phénomènes :

1 - différences des résultats entre les orientations dans la production porcine : naissage, engraissement ou combinaison des deux,

2 - différences dans les éléments des résultats correspondant aux autres productions (notamment bovins ici). Il est probable que selon les spécialisations dans l'élevage de porcs les possibilités de développer les autres productions varient. Il faudra donc ultérieurement approfondir la signification de ce résultat.

Pour l'O.T.E. 448, le RNE varie en sens inverse. Il augmente d'abord puis diminue un peu. Cependant le rapport RNE/UTAF est le plus élevé pour les engraisseurs 448, ce qui indiquerait que c'est la spécialisation sur l'engraissement qui procure les meilleurs résultats par travailleur familial. C'est par ailleurs dans cette catégorie que la main-d'oeuvre familiale est la plus importante (voir plus haut).

I - 2.2 - Etude de relations existant entre critères

Nous venons de voir qu'il existait une relation entre RNE et main-d'oeuvre en ce qui concerne les E 448.

Nous avons étudié la liaison entre capital d'exploitation et RNE/UTAF sur le graphique n° 4 et entre produit brut et RNE/UTAF sur le graphique n° 5.

a - Relation entre RNE/UTAF et capital d'exploitation

Nous avons l'équation $y = 0,08 x + 16 120$

avec $y = \text{RNE/UTAF}$
 $x = \text{capital d'exploitation}$ exprimés en francs.

Le coefficient de corrélation assez faible (0,73) est dû, comme le montre le graphique, à la dispersion. On peut constater que pour les 430, ce sont les naisseurs qui obtiennent les meilleurs résultats, les catégories de cette OTE ayant des valeurs du capital d'exploitation voisines sauf pour les engraisseurs obtenant par ailleurs des résultats également meilleurs. Les 448 ont des niveaux de capital d'exploitation plus élevés correspondant à une spécialisation plus marquée sur une production plus intensive. Pour les catégories mixtes (N-E), (N-N/E et E-N/E) les capitaux d'exploitation sont légèrement plus élevés que pour les engraisseurs et nettement plus grands que pour les naisseurs mais ce sont encore les engraisseurs qui obtiennent les meilleurs résultats, ceux des autres classes étant plutôt inférieurs à la moyenne.

b - Relation RNE/UTAF et produit brut total

Nous avons l'équation $y = 0,09 x + 16 172$

avec $y = \text{RNE/UTAF}$
 $x = \text{Produit Brut total}$

Le coefficient de corrélation est très élevé (0,83) ce qui montre que la liaison entre RNE/UTAF et produit brut est plus forte que la liaison entre RNE/UTAF et capital d'exploitation.

Avec des valeurs voisines du Produit Brut total, les 430 N ont de meilleurs résultats que les 430 N-E et 430 N-N/E ; les exploitations 430 E et 430 N/E-E qui parviennent à des niveaux du produit brut élevé obtiennent également de meilleurs résultats.

Dans l'O.T.E. 448, on constate aussi des niveaux différents du produit brut, celui-ci étant chez les naisseurs d'un niveau assez faible par rapport aux autres spécialisations, de la même O.T.E. On remarque également qu'à produit brut total comparable, les exploitations 430 N/E-E et 430 E ont des résultats assez nettement supérieurs. Les autres catégories d'exploitation de cette O.T.E., pour des niveaux de Produit Brut comparables n'atteignent pas les mêmes résultats, ceux des engraisseurs étant supérieurs aux autres.

c - quelques conclusions communes aux deux graphiques

Cette partie a été plus concluante que la précédente qui portait sur la comparaison des résultats critère par critère. Encore faudrait-il la développer pour mieux voir les caractéristiques de notre échantillon.

Les valeurs moyennes des O.T.E., spécialisées sur la production porcine et que nous avons utilisées pour la comparaison entre ces O.T.E. et les autres catégories, du Réseau Comptable recouvrent en fait des valeurs très éloignées les unes des autres. Il semble que les groupes individualisés plus haut permettent de traduire en partie la dispersion des données pour une même O.T.E.. C'est ainsi que pour les 448, les naisseurs et les engraisseurs sont assez nettement séparés, alors que les trois autres catégories le sont beaucoup moins. Pour les 430, les Naisseurs/engraisseurs et les naisseurs-naisseurs/engraisseurs ont des caractéristiques proches, et les naisseurs occuperaient une position intermédiaire entre ce groupe et celui constitué des engraisseurs et des engraisseurs-naisseurs/engraisseurs. De telles constatations devraient permettre d'effectuer certains regroupements après qu'elles aient été approfondies.

III - CONCLUSION

Dans ce rapport nous avons voulu décrire comment notre étude se présentait à partir d'un premier examen des données fournies par le Réseau Comptable de la C.E.E.

Nous avons énuméré quelques constatations faites après avoir rapproché certaines données mais nous disposons d'un nombre assez limité de valeurs pour chaque catégorie (16 critères seulement dont trois données brutes et 3 ratios) ce qui ne nous a pas permis d'avancer très loin. Il faut maintenant nous attacher à approfondir les constatations faites plus haut et à analyser les relations mises en évidence en faisant intervenir davantage d'éléments. En outre certains problèmes (représentativité de la population du R. I. C. A. et de notre échantillon par rapport au problème étudié par exemple) n'ont pas encore été abordés.

Malgré ces limites quelques points se dégagent :

- mise en évidence du phénomène d'intensification de la production. Certaines caractéristiques des exploitations spécialisées sur le porc le montrent assez clairement :

- * intensité du capital mis en oeuvre par travailleur
- * productivité du travail élevée.

En même temps :

- les résultats obtenus par les exploitations spécialisées sont les plus élevés pour leurs catégories de surface.
- ces exploitations ont en général une main d'oeuvre plus importante et plus familiale.

On peut ainsi constater la nécessité de l'intensification pour assurer un niveau de rémunération du travail familial comparable à celui qu'obtiennent des catégories d'exploitation à système de production moins intensif mais sur des superficies beaucoup plus importantes.

- Parmi les exploitations sur lesquelles on trouve des ateliers de porcs importants, des différences apparaissent dans l'importance des moyens mis en oeuvre ainsi que dans les résultats et ceci selon :

- a- le type de production porcine dans lequel l'agriculteur s'est engagé (naissance, mixte ou engraissement)
- b- l'importance de la production porcine sur l'exploitation par rapport aux autres activités

Ainsi, dans la catégorie relativement spécialisée sur la production porcine (430), les naisseurs obtiennent de meilleurs résultats que les agriculteurs à activités mixtes. Ce n'est pas le cas pour la catégorie très spécialisée (448). Dans les deux cas ce sont les engraisseurs qui mettent en oeuvre le capital d'exploitation le plus élevé et qui obtiennent les meilleurs résultats.

Le fait que nous obtenions des corrélations significatives entre les classes individualisées pour cette première approche nous permet de conclure que ces classes sont valables pour continuer notre étude. Certains regroupements restent à faire pour disposer de groupes plus importants et pour approfondir l'analyse.

Pour continuer notre travail il nous reste

- à améliorer la classification réalisée pour les exploitations où la production porcine est importante
- à réaliser un traitement mécanographique des données intéressant beaucoup plus d'éléments que cela n'a été fait pour ce compte-rendu.

Ce traitement portera d'abord sur les caractéristiques des différentes années (résultats et moyens mis en oeuvre). Nous réaliserons ensuite une étude dynamique sur le lot d'exploitations (une soixantaine) pour lesquelles nous disposons des données pour les exercices 1969 à 1972.

ANNEXES

I - Tableaux

T1. Valeurs de quelques critères pour l'année 1972
(données R. I. C. A.)

T2. Valeurs provisoires de quelques critères pour l'échantillon
"enquête Porcs".

II - Graphiques

a : Données des R. I. C. A.

1 - RNE (et RNE/UTAF) et capital d'exploitation

1 bis - RNE (et RNE/UTAF), valeurs pondérées.

2 - RNE et capital d'exploitation/UTA

3 - RNE (et RNE/UTAF) et productivité.

b : données "Enquête Porcs"

4 - RNE/UTAF et capital d'exploitation.

5 - RNE/UTAF et Produit Brut total.
